

Confrérie des Saints Fabien et Sébastien du Landeron **Procès verbal de la Fête annuelle du 23.01.2022 à l'Hôtel de Ville**

La séance est ouverte à 11h20 par le Président Maurice Perroset.

Les Confrères présents sont salués et les vœux sont formulés pour cette nouvelle année qui commence. Le chanoine et prévôt émérite Claude Ducarroz est salué et remercié pour la présidence de la messe et sa magnifique homélie, de même que l'abbé Gérard Muanda curé de la paroisse et Paul Frochoux, notre confrère, pour la célébration de la messe des défunts et la tenue de l'orgue ce jour.

Le chanoine Ducarroz sera, selon la tradition, inscrit au registre pour les prières.

Excusés :

Cette année, ce sont 17 confrères qui se sont excusés, pour certains en raison des restrictions sanitaires, notre doyen Michel Muriset, notre secrétaire-caissier Pierre-Michel Gicot, Sébastien Frochoux, Laurent Perroset, Gaël Frochoux, Stéphane Quellet, Serge Muriset, Clément Quellet, Yves Bellenot, Olivier Ruedin, Fabien Muriset, Jean-Bernard Muriset, Zélian Quellet, Stéphane Ruedin, Dominique Muriset, Emilien Muriset, Yves Guenet

Procès-verbal de l'assemblée 2020 :

La lecture est faite par Christian Muriset en remplacement du secrétaire-caissier. Il est accepté à l'unanimité.

Procès-verbal de l'assemblée 2021 :

Le comité a rédigé un PV pour les archives, pour que cette année spéciale due à la pandémie causée par le virus Sars Covid 19, soit mémorisée, année qui devait marquer les 550 ans de notre Confrérie par des festivités reportées en 2026 pour les 555 ans.

Nécrologie :

Depuis 2020 nous avons 2 confrères décédés.

Le 5 octobre 2020 Lucien Frochoux né le 10 octobre 1950 décédé près de Nîmes entré en 1969 domestique en 1987

Le 3 décembre 2020 Jean-Marie Digier né le 18 décembre 1948 Il est entré le 22 janvier 1967 fut domestique en 1984. Avec le décès de Jean-Marie il n'y a actuellement plus de membres qui porte le nom Digier dans la confrérie.

On cite aussi Jeanne Quellet, veuve de Louis qui fut la première responsable de l'organisation de notre repas en 1971

Pour les Confrères décédés et pour les défunts des familles, un Pater et un Ave sont dits.

Repris :

Guillaume-Augustin Muriset né le 4 avril 1999, fils de Philippe. Le repris se présente et remercie l'assemblée de bien vouloir l'accueillir comme membre
Son entrée dans la Confrérie est acceptée à l'unanimité par applaudissements.

Comité:

- Avec l'annulation de notre fête 2021, que nous aurions souhaité grandiose, il n'y a rien eu de particulier cette année 2021. Nous nous sommes retrouvés le 27 novembre pour préparer cette fête qui est aussi un peu particulière.

Nous avons reçu une demande de la paroisse St Maurice, qui a écrit aux deux confréries concernant la Fête Dieu. Elle nous propose de reprendre le montage du reposoir du « poids publique » que notre confrère Claude-Pascal Ruedin et son épouse Jeanette ont fait durant 30 années et qui sont remerciés par applaudissements

Du côté des Antoine, un confrère s'est annoncé à disposition mais il faut 4 personnes. Après discussion 4 membres se portent volontaires pour la réalisation de ce reposoir, François Quellet pourra être en appui avec l'équipe des Jeunes qui font le reposoir de la Citadelle.

- Echarpes nous avons décidé que chaque confrère garde son écharpe. Si il y a un oubli nous en aurons à disposition

Comptes 2020 :

En remplacement du secrétaire caissier, le président présente les comptes 2020 qui débouchent sur un résultat négatif de CHF 76.10. Quelques demandes de précisions pour les charges et dépenses sont données. Le président rappelle que le secrétaire-caissier demande que l'on réfléchisse à un apport d'entrées financières. Sous quelle forme ? la réflexion sera reprise au comité.

Les comptes sont acceptés, décharge en est donnée au Maître en fonction, Jean-Marc Frochaux.

Comptes 2021 :

Les comptes 2021 présente un déficit de CHF 427.15. Cette année sans fête fait que nous n'avons que des charges qui sont assurance, hébergement du site et administration.

Les comptes de cette drôle d'année 2021 sont acceptés sans oppositions.

Démissions- Nominations :

Maître :

Remerciement au Maître en charge Jean-Marc Frochaux pour sa double année de maîtrise, pour la décoration de la Chapelle, très joliment fleurie.

Le Maître quitte son statut le cœur serré et remet sa démission sans oublier de remercier les domestiques qui l'ont accompagné, Zélian Quellet et Ludovic Frochaux.

Plusieurs candidats sont excusés, ce qui fait que par rang d'âge et présents, sont candidats Philippe Muriset né le 8. 07.1959, Yves Ruedin né le 19.07.1961, Christian Muriset né le 10.08.1961.

A l'unanimité moins sa voix Philippe Muriset est nommé Maître.

C'est avec un immense plaisir qu'il accepte sa nomination. Né à Boncourt, juste avant la France il vit à Genève juste avant la France Le Landeron, sur sa carte d'identité, c'était un lieu totalement inconnu avant 1979 lors de son entrée à la Confrérie.

C'est son père Pascal, qui l'a fait entrer à la Confrérie, ses frères Dominique et Gabriel en faisaient partie ainsi que son oncle Roland et son fils Edgar. Cela leur faisait une petite réunion de famille.

N'ayant pas de famille au Landeron, il a commencé par nous connaître, et n'avait jamais rencontré autant de Muriset de sa vie.

Il est également très fier d'avoir pu amener son fils cadet Guillaume comme nouveau repris et il espère qu'il appréciera les moments passés dans notre Confrérie, un peu hors du temps.

Domestiques :

Fin de service pour Ludovic Frochaux qui est remercié

Zélian Quellet bien qu'excusé entame sa deuxième année.

Patrick Di Lenardo-Digier né le 17.06.1969 est nommé domestique ; il accepte sa charge.

Divers :

- Dominique Gicot fait un point de situation de la paroisse St Maurice et nous dit que des travaux pour environ Fr 160'000 pour l'entretien des bâtiments sont à l'étude et il compte sur des subventions communales, cantonales et fédérales.

La parole n'étant plus demandée la séance se termine à 12h05

Fait à La Chaux-de-Fonds, pour la Confrérie des Saints Fabien et Sébastien

Le Secrétaire-Caissier remplaçant : Maurice Perroset